

Image not found or type unknown



Alcoolémie et nombre de points

Par **pussycat**, le **20/05/2015** à **14:41**

Mon fils a son permis depuis le mois d'octobre. Fin avril il s'est fait contrôlé avec 0.26 soit 0.52. IL a reçu une amende à payer et on lui dit aussi sur le courrier qu' il va perdre six points, soit l'intégralité de ses points. Il veut attendre le mois d'octobre pour payer son amende, car il dit qu'ainsi il aura gagner deux points de plus vus qu'il aura son permis depuis plus d'un an et que par la même il n'aura pas de retrait. Qu'en est il réellement??